



Togo-Système des Nations unies

La relation se renforce, se structure et gagne en efficacité

La session du Comité de pilotage du Cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable (2023-2026) a confirmé une évidence : la relation entre le Togo et le Système des Nations unies (SNU) se renforce, se structure et gagne en efficacité.



PAGE 3

POLITIQUE



Réunion du CPC

Les conclusions des commissions sont attendues le 27 mars prochain

Le Cadre permanent de concertation (CPC) a tenu, le jeudi 19 février 2026, sa 25ème réunion, marquant ainsi la reprise officielle de ses activités après six mois de pause. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la première session de l'année 2026 et s'est déroulée ...

PAGE 4

TÉLÉCOM



Communication électronique

L'Arcep renforce les droits des consommateurs mobiles au Togo

Le 20 février 2026 à Lomé, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) a officialisé une série de mesures destinées à améliorer l'expérience des utilisateurs des services mobiles.

PAGE 5



Protection des hautes personnalités

Rationaliser le commandement et améliorer la coordination opérationnelle

Lors de la traditionnelle réunion du Conseil des ministres présidé, jeudi dernier, par le président du Conseil Faure Gnassingbé, une importante institution sécuritaire a été créée.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Université de Lomé : un complexe odontostomatologique moderne en partenariat avec Mercy Ships

Ce vendredi 20 février à l'Université de Lomé, la première pierre d'un complexe clinique et pédagogique dédié à l'odontostomatologie a été posée à Lomé. Un projet né d'une convention avec Mercy Ships.

Au cœur du dispositif, le Centre de consultation et de traitement odontostomatologique (CCTOS-UL). Pour le Pr Agoda Palakina, la cérémonie « marque le début d'un processus d'installation des structures académiques et pédagogiques du département ». Le centre comprendra des cliniques dentaires modernes, un bloc de chirurgie orale et un plateau d'imagerie numérique. « Le centre est la structure fondamentale pour la formation pratique et théorique », insiste-t-il.

Un complexe pédagogique verra aussi le jour, comprenant des salles modernes, un centre de simulation et des laboratoires équipés. « On ne peut pas former en médecine sans passer par la simulation », rappelle le professeur. Pour Dr David Ugai, « nous renforçons la ressource humaine médicale ». Objectif affiché : faire du département « un hub sous-régional ouest-africain de promotion de la santé ».



JOYEUX ANNIVERSAIRE

11 ANS D'ENGAGEMENT,
UNE CONFIANCE QUI DURE

<https://togo.coris.bank>



	SOMMAIRE	Microfinance Le Togo engage la réforme de son cadre légal  P 5	Guinée/Elections Les élections législatives et locales auront lieu le 24 mai  P 9	Jeux paralympiques au Togo Fin de la compétition nationale  P 10
---	------------------------	---	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Adina Afi Makpokpo : refuser de tomber, choisir de se relever

La vie d'Adina Afi Makpokpo n'a jamais suivi une ligne droite. Comme beaucoup de femmes, son parcours est fait de détours, de recommencements et de combats. Aujourd'hui revendeuse de petits poissons et de gari, elle symbolise la persévérance de celles qui refusent de céder face aux revers. Son commerce, modeste en apparence, est le fruit d'un long chemin jalonné d'efforts, de pertes et de renaissances.



Adina Afi Makpokpo

Au départ, Adina n'était pas commerçante. Elle était couturière. C'est dans ce métier qu'elle nourrissait ses premières ambitions, convaincue que le travail de ses mains lui permettrait de bâtir une stabilité. Mais la réalité fut plus rude. Les commandes étaient irrégulières, les revenus incertains, et les charges quotidiennes, elles, ne diminuaient

jamais. Elle décida alors de se réinventer une première fois. Avec ses économies personnelles, elle se lança dans la vente de fruits et de céréales. C'était un nouveau départ, fragile mais porteur d'espoir. « Ma première activité, je l'ai commencée sur fonds propres. Je voulais me battre avec ce que j'avais, sans attendre l'aide de quelqu'un. » Pendant un temps, elle tint bon. Mais dans le petit commerce, les équilibres sont précaires. Une mauvaise période, une baisse de la demande, ou simplement l'épuisement du capital peuvent suffire à faire vaciller des mois d'efforts. Peu à peu, ses ressources

s'amenuisèrent. Elle dut abandonner cette activité, parce que les moyens ne suivaient plus. Ce fut une période de doute profond. Le sentiment d'avoir avancé pour revenir au point de départ. Le poids de l'incertitude. Et cette question qui hante tant de femmes entrepreneures : comment recommencer encore, quand tout semble déjà avoir été tenté ? Mais Adina n'était pas prête à renoncer. Elle choisit une nouvelle orientation : la revente de petits poissons et de gari, des produits accessibles et toujours demandés. Ce choix n'était pas le fruit du hasard, mais celui de l'expérience. Elle connaissait désormais les réalités du terrain, les besoins des clients, les erreurs à éviter. Pourtant, au moment où elle tentait de reconstruire son activité, les difficultés financières refirent surface. Le capital était insuffisant pour acheter en quantité. Les marges étaient trop faibles pour progresser. Le risque de voir son activité s'éteindre une fois encore était réel. C'est à ce moment critique que le Fonds National de la Finance Inclusive intervint, à travers le produit APSEF.

Ce financement arriva comme un souffle, une possibilité de stabiliser ce qui menaçait de s'effondrer. « Ce crédit est venu au bon moment. J'étais en difficulté. Sans cela, je ne sais pas si j'aurais pu continuer. » Grâce à cet appui, elle put reconstituer son stock, reprendre confiance, et surtout redonner une base solide à son commerce. Progressivement, les résultats apparurent. Les ventes devinrent plus régulières. Les clients revinrent. La peur de ne pas pouvoir continuer céda la place à une confiance prudente mais réelle. Aujourd'hui, Adina le dit simplement : « Les choses vont mieux. Mon activité est stable. Je peux travailler avec plus de sérénité. » Cette amélioration n'est pas un hasard. Elle est le fruit de sa discipline, mais aussi de son sérieux dans le remboursement de ses engagements. Ayant honoré ses premiers prêts avec rigueur, elle peut désormais prétendre à un nouveau palier à travers le produit N'KODÈDÈ, conçu pour accompagner les bénéficiaires les

plus engagés vers une expansion plus ambitieuse. Mais pour Adina, l'objectif ne se limite pas à survivre. Elle veut grandir. Elle veut aller plus loin. Elle sait que ce qu'elle a construit reste fragile, et que seule une progression continue lui permettra de sécuriser définitivement son activité. « Je ne veux pas m'arrêter ici. Je veux développer mon commerce, acheter plus, vendre plus, et atteindre un niveau où je ne retomberai plus dans les difficultés. » Les leçons ? Son parcours rappelle que l'inclusion financière ne supprime pas les difficultés du jour au lendemain, mais elle donne les moyens de les surmonter et de reprendre le contrôle de son destin. Adina Afi Makpokpo en est la preuve vivante. Une femme qui a connu les hésitations, les reculs, les recommencements, mais qui avance aujourd'hui avec une conviction renouvelée. Et dans chacun de ses gestes quotidiens, dans chaque mesure de gari vendue, se lit la détermination de celle qui a appris que tomber n'est pas une fin, tant que l'on trouve la force de se relever.

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire





Protection des hautes personnalités

Rationaliser le commandement et améliorer la coordination opérationnelle

Lors de la traditionnelle réunion du Conseil des ministres présidé, jeudi dernier, par le président du Conseil Faure Gnassingbé, une importante institution sécuritaire a été créée.

Le Conseil des ministres a en effet adopté le décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la direction de la protection des hautes personnalités et des institutions. « Face aux mutations du contexte sécuritaire et à l'accroissement de la visibilité internationale du Togo à travers l'organisation des événements internationaux, l'adaptation constante des mécanismes nationaux de protection

s'impose », estime le gouvernement à travers le communiqué ayant sanctionné les travaux.

personnalités et des institutions publiques constitue une exigence prioritaire.

la protection des hautes personnalités et des institutions. Cette direction regroupera des éléments

un commandement unique, afin d'assurer une organisation intégrée et cohérente des missions de protection.

La création de cette direction répond à un double impératif : rationaliser le commandement et améliorer la coordination opérationnelle. En mutualisant les moyens humains et matériels, elle vise à garantir une plus grande efficacité et un niveau accru de professionnalisation du dispositif de protection.

Edem Dadzie



Le président du Conseil Faure Gnassingbé (au milieu)/Crédit photo : présidence du Conseil

Dans ce cadre, pour l'exécutif, le renforcement de la sécurité des hautes

Le présent décret crée, à cet effet, une direction spécialisée chargée de

issus de la police nationale et de la gendarmerie nationale, placés sous

Togo-Système des Nations unies

La relation se renforce, se structure et gagne en efficacité

La session du Comité de pilotage du Cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable (2023-2026) a confirmé une évidence : la relation entre le Togo et le Système des Nations unies (SNU) se renforce, se structure et gagne en efficacité.

l'instrument principal d'accompagnement du Togo vers l'Agenda 2030. Son articulation avec la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 illustre une

rendue possible par les réformes institutionnelles engagées sous l'impulsion du président du Conseil, notamment la mise en place progressive et

plants mis en terre ; 88 500 hectares d'aires protégées sous gestion durable ; 64 salles de classe construites ou rénovées ; 64 000 enfants bénéficiaires de cantines scolaires ; 83 forages construits ou réhabilités ; 113 204 accouchements assistés dans la région des Savanes ; 6 370 victimes de violences basées sur le genre prises en charge.

Ces résultats traduisent une approche centrée sur l'impact réel, conformément à l'exigence présidentielle d'une « République de résultats ». La qualité du climat politique et social, conjuguée aux réformes continues du climat des affaires, renforce l'attractivité du Togo comme partenaire fiable et prévisible.

Dans un contexte mondial marqué par les crises géopolitiques, climatiques et économiques, le Togo maintient une trajectoire de consolidation budgétaire, soutenue par le Fonds monétaire international (FMI), tout en poursuivant des réformes structurelles ambitieuses. Cette stabilité institutionnelle et cette discipline de gestion créent un cadre propice à l'intervention coordonnée des agences des Nations unies.

La 5ème République : Protéger, rassembler, transformer

Dans son discours sur l'état de la nation et son message de fin d'année 2025, le président du Conseil a fixé trois orientations majeures : Protéger : renforcer la sécurité et intensifier les filets sociaux ; Rassembler : approfondir la décentralisation et promouvoir l'équité territoriale ; Transformer : investir dans les infrastructures, l'agriculture, la logistique et l'industrie verte.

Ces axes structurent désormais l'articulation des interventions du SNU autour des priorités gouvernementales, dans une logique d'alignement stratégique renforcé. La retraite des deux derniers jours a permis d'approfondir les exigences formulées par le gouvernement, représenté par la ministre, secrétaire générale, notamment : L'amélioration de la qualité de la dépense publique ; Le renforcement du suivi-évaluation et de la micro-évaluation des impacts ; L'alignement strict des Plans de travail annuels 2026 sur les priorités nationales ; L'exploration d'un fonds fiduciaire multipartenaire (« basket fund ») pour optimiser la mobilisation des ressources.

Cette orientation marque une montée en ...



Sandra Ablamba Johnson (à droite) et Coumba Dieng Sow du SNU (à gauche)

Prenant la parole au nom du président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé, Sandra Ablamba Johnson, ministre, secrétaire générale de la présidence du Conseil a dressé le bilan d'une coopération qui s'inscrit pleinement dans la nouvelle architecture institutionnelle de la 5ème République.

Signé le 14 février 2023, le Cadre de coopération 2023-2026 constitue

convergence stratégique assumée.

Trois priorités structurent cette collaboration : Promouvoir une croissance inclusive génératrice d'emplois décents ; Accélérer le développement du capital humain et l'accès aux services sociaux ; Consolider la cohésion sociale par une gouvernance plus inclusive et redevable.

Cette cohérence est

complète des institutions de la 5ème République, qui consolident la stabilité politique et la lisibilité de l'action publique.

La coopération entre le Togo et le SNU produit des impacts mesurables : 5 057 femmes bénéficiaires de dispositifs d'épargne-crédit communautaires ; 107 630 petits producteurs accompagnés pour améliorer leur productivité ; Plus de 2 000 emplois ruraux créés ; 3 millions de

Togo-Système des Nations unies

Suite de la page 3

La relation se renforce, se structure et gagne en efficacité

... maturité du partenariat : moins dedispersion, plus d'impact. La session du Comité de pilotage s'inscrit à un moment charnière : fin de la Feuille de route 2025 et préparation de la prochaine stratégie nationale de

développement. Dans ce contexte, le Système des Nations unies apparaît comme un partenaire stratégique pleinement intégré à la dynamique de transformation portée par la 5ème République.

La coopération avance bien, non par inertie, mais parce qu'elle repose sur : une vision présidentielle claire ; Un cadre institutionnel stabilisé ; Un climat politique apaisé ; Des réformes continues

du climat des affaires ; Une exigence accrue de résultats. À l'horizon 2030, le partenariat entre le Togo et le Système des Nations unies s'affirme ainsi comme un levier déterminant de

croissance inclusive, de cohésion sociale et de transformation structurelle ; dans l'esprit de la 5ème République, une République de proximité, d'équité et de résultats.

La rédaction

Réunion du CPC

Les conclusions des commissions sont attendues le 27 mars prochain

Le Cadre permanent de concertation (CPC) a tenu, le jeudi 19 février 2026, sa 25ème réunion, marquant ainsi la reprise officielle de ses activités après six mois de pause. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la première session de l'année 2026 et s'est déroulée à la Direction des services techniques (DST) du District autonome du Grand Lomé (DAGL).

Plusieurs sujets d'importance ont été inscrits à l'ordre du jour. Les échanges ont principalement porté sur le type de Commission électorale nationale indépendante (Ceni) à envisager, les prérogatives du CPC lui-même ainsi que les modalités de participation des candidats indépendants aux élections nationales dans le contexte du régime parlementaire.

À l'issue des discussions, trois groupes de travail ont été mis en place.

Selon le président du CPC, maître Mohamed Tchassouna Traoré, « ces Commissions auront pour mission d'approfondir la réflexion et de formuler des propositions concrètes », a-t-il indiqué.

La première Commission se penchera sur la nature et l'évolution éventuelle de la Ceni : doit-elle conserver son caractère strictement politique ou évoluer vers un autre modèle ? La deuxième analysera le fonctionnement et l'efficacité du CPC, avec pour objectif d'évaluer si l'institution répond toujours aux attentes des citoyens. Enfin, le troisième groupe de travail examinera les questions relatives à la participation des acteurs indépendants aux scrutins nationaux. Chaque groupe dispose

d'un délai pour formaliser son organisation interne, avec la désignation d'un président et de deux rapporteurs, et devra soumettre le fruit de ses réflexions au plus tard le 27 mars 2026.

l'engagement des forces de défense et de sécurité dans la préservation de l'intégrité territoriale. Ils ont également exprimé leurs félicitations et leur soutien au président du Conseil Faure Essozimna

faveur de la paix, tant sur le plan national que régional. Cette reprise des travaux traduit la volonté des acteurs politiques de poursuivre le dialogue et de consolider le cadre de concertation



Le présidium du CPC (Crédit photo : territoire.gouv.tg)

Par ailleurs, les questions de paix et de sécurité ont occupé une place importante au cours des échanges. Les membres du CPC ont salué

Gnassingbé pour son rôle de médiateur dans la résolution des conflits dans la région des Grands Lacs, réaffirmant leur attachement aux efforts en

comme espace privilégié d'échanges et de propositions au service de la stabilité institutionnelle et de la paix.

TM

Différend frontalier maritime avec le Togo

Le Ghana sollicite l'arbitrage d'une instance internationale

Le différend frontalier qui oppose le Togo et son voisin de l'est, la République du Ghana, va désormais être tranché par une instance d'arbitrage international, après 8 années de négociations bilatérales qui n'ont visiblement pas pu permettre de régler le problème.

Dans un communiqué daté du vendredi 20 février 2026, le Ghana a officialisé sa décision de porter le différend frontalier maritime avec le Togo devant une instance d'arbitrage international. Cette démarche, selon le porte-parole du président du Ghana, John Dramani Mahama, vise à résoudre la question conformément aux dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Cette démarche, selon le gouvernement ghanéen, vise à clarifier la question des frontières par le biais des mécanismes juridiques internationaux établis

et, surtout, à prévenir toute nouvelle escalade des tensions entre les institutions des deux pays. Le Ghana réaffirme

les intérêts économiques et diplomatiques des deux nations, car elle a des implications directes sur la gestion des ressources

entre les deux pays. Cette décision du Ghana a suscité des commentaires des experts du Droit maritime. Selon le juriste

ressources halieutiques, énergétiques ou économiques importantes. Ce qui justifierait le fait que les deux pays espèrent contrôler cette zone.



Les présidents John Mahama du Ghana et Faure Gnassingbé du Togo

néanmoins son engagement à parvenir à une résolution amiable. En effet, la résolution de ce différend est cruciale pour

en mer et les questions de juridiction. L'objectif final est de préserver et de renforcer les excellentes relations de longue date

guinéen, Bouba Keita, réagissant sur Africa 24, la zone maritime objet du conflit entre le Togo et le Ghana peut regorger des

« Lorsqu'un différend persiste sur la délimitation maritime, le recours à un mécanisme juridictionnel permet d'obtenir une décision fondée sur le droit plutôt que sur le rapport de force. Maintenant, sur le plan politique, cette démarche envoie un signal important. Le Ghana se positionne comme d'habitude comme étant un État attaché aux solutions légales et multilatérales, celle qui renforce son image de stabilité institutionnelle dans la sous-région. Et stratégiquement. L'enjeu est considérable... », a-t-il déclaré.

La rédaction

Communication électronique

L'Arcep renforce les droits des consommateurs mobiles au Togo

Le 20 février 2026 à Lomé, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) a officialisé une série de mesures destinées à améliorer l'expérience des utilisateurs des services mobiles.

Le texte est le fruit d'un long processus inclusif mené avec les opérateurs Yas Togo et

égale à 10 jours » et à « 30 jours pour les offres dont la validité excède les 10 jours ». Le Togo rejoint ainsi la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, déjà engagés dans cette voie. Autre avancée technique mais décisive : « l'unité de décompte unique à appliquer pour tous les

avant désactivation passe de trois à six mois. Une protection supplémentaire. Le crédit principal reste intact tant que la carte demeure active. Ces réformes visent à faire disparaître le sentiment d'épuisement anormal des forfaits. Elles encadrent aussi plus strictement la



Moov Africa Togo, ainsi qu'avec les associations de consommateurs LCT, ATC et MMLK. Première réforme majeure : « la conservation des volumes des forfaits(voix et internet) non consommés et arrivés à expiration ». Concrètement, un abonné qui renouvelle la même offre peut récupérer ses volumes perdus dans un délai de conservation. Celui-ci est fixé à « 10 jours pour les offres dont la validité est inférieure ou

volumes internet, est l'octet ». La plus petite unité de mesure devient la référence. Objectif : garantir que le volume consommé corresponde exactement au volume facturé. Le Togo devient « le seul pays de la sous-région avec un tel niveau d'exigence ». Une affirmation forte. Un signal de rigueur. La troisième mesure touche à la durée de vie des cartes SIM. Le délai d'inactivité

transparence et la lisibilité des offres promotionnelles et rappellent les exigences de qualité de service. L'Arcep affirme avoir mis en place des outils de contrôle pour garantir l'application effective de ces mesures. Elle salue « l'esprit d'ouverture des opérateurs ». Au-delà des annonces, c'est une nouvelle relation qui s'esquisse entre opérateurs et consommateurs.

E.A

Microfinance

Le Togo engage la réforme de son cadre légal

Le Togo veut moderniser sa microfinance. Le gouvernement a adopté, jeudi 19 février 2026, en Conseil des ministres, un projet de loi qui réforme en profondeur le secteur.

Le texte transpose dans le droit national la loi uniforme adoptée par l'Union économique et monétaire ouest-africaine en décembre 2023. Le but est de corriger les fragilités du dispositif actuel : gouvernance, gestion du crédit et systèmes d'information parfois peu fiables.

Lomé veut s'aligner sur la dynamique régionale et renforcer la crédibilité du secteur. La nouvelle architecture réglementaire se veut plus structurée. Elle couvre l'agrément, la gouvernance, la supervision et la protection des clients. Elle impose davantage de contrôle interne, plus de transparence financière et une discipline prudentielle plus exigeante. Le gouvernement l'affirme sans détour : « la transposition de cette loi uniforme permettra de consolider la stabilité financière, de renforcer l'inclusion financière, de mieux protéger les usagers et d'assurer la conformité de notre pays aux standards internationaux en matière

de microfinance ». Parmi les innovations annoncées, des standards de gouvernance plus stricts. Un encadrement plus rigoureux des dirigeants, des mécanismes renforcés de supervision et de sanctions. Le texte prévoit aussi des dispositifs de protection des clients, comme la médiation pour des garanties plus accrues pour les déposants. Car la microfinance n'est pas un secteur marginal. Elle irrigue l'économie de proximité. Avec 3,5 millions de clients et un encours de dépôts frôlant les 404 milliards FCFA à fin 2024, elle pèse lourd. Une soixantaine d'institutions agréées couvrent le territoire. Elles comblent, tant bien que mal, les insuffisances du système bancaire classique.

Les résultats sont visibles. En 2024, le taux d'inclusion financière est passé de 87,7 % à 89,04 %. Le Togo se hisse ainsi au deuxième rang de l'Union économique et monétaire ouest-africaine sur cet indicateur.

La réforme ambitionne de consolider ces acquis et d'ouvrir une nouvelle étape d'une microfinance plus robuste et plus responsable.

E. A

Sécurité alimentaire

La FAO mobilise 3,5 milliards FCFA au Togo

Au Togo, l'engagement financier de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'élève à 3,5 milliards FCFA. Une enveloppe dédiée aux initiatives de sécurité alimentaire. Le montant découle du bilan récemment présenté par la représentation togolaise de l'agence.

Sur le terrain, les résultats sont palpables. En 2025, plus de 3500 ménages de petits producteurs ont bénéficié de semences améliorées, d'engrais et d'équipements d'irrigation. L'investissement a aussi servi à restaurer plus de 1700 hectares de terres agricoles. Une réponse concrète à la dégradation des sols. L'élevage n'est pas en reste.

Plus de 600 000 têtes de bétail ont été vaccinées. Un chiffre éloquent. Derrière ces statistiques, des exploitations sécurisées, des revenus protégés et des communautés rassurées. La FAO-Togo met également en avant des infrastructures structurantes. Des unités de transformation ont vu le jour, notamment une unité d'étuvage du riz local dans la préfecture de Dankpen. Des forages ont été réalisés. L'eau, ressource précieuse, devient plus accessible. La chaîne de valeur agricole gagne ainsi en solidité. L'action ne s'arrête pas aux intrants ni aux ouvrages. Elle touche les

compétences. Pas moins de 36 000 personnes ont été formées sur diverses thématiques agricoles ; des capacités renforcées



et savoir-faire consolidés. Plusieurs documents stratégiques ont aussi été élaborés. Des plans nationaux et sectoriels pour orienter les filières.

Selon les responsables de l'organisation, ces interventions traduisent l'engagement de l'agence onusienne en faveur de

Dans un contexte de pressions climatiques et de volatilité des marchés, ces 3,5 milliards FCFA apparaissent comme



la sécurité alimentaire au Togo, du développement des communautés rurales et de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD).

un levier. La sécurité alimentaire ne se décrète pas. Elle se construit investissement après investissement.

Edy Alley

Commerce international

Un tremplin pour le développement du Togo

Échange de biens et services entre le Togo et les autres pays, le commerce international joue un rôle crucial dans la progression de l'économie nationale. Pour accroître sa contribution au développement, le gouvernement ne manque pas d'initiatives. De la mise en place des infrastructures, jusqu'aux réformes et soutien aux intervenants, tous les leviers sont actionnés.

Au carrefour des échanges régionaux et internationaux, le Togo se montre par une politique de promotion du commerce international. Fort de sa

de marchandises ; hausse du trafic conteneurs qui a atteint la barre symbolique des 2 millions d'Équivalents vingt pieds ; accueil de 1 525 navires, etc.

dématérialisation des procédures de dédouanement dans Sydonia World. Depuis janvier 2019, les commissionnaires en douane agréés, consignataires, importateurs / exportateurs doivent envoyer électroniquement à la douane via Sydonia World la déclaration en détail ainsi que les

heures sur 24 participe à améliorer le commerce transfrontalier. Dans l'ensemble, les réformes susmentionnées participent à offrir un nouveau visage : plus rapide, plus transparent, plus moderne au commerce transfrontalier. Mais au-delà du commerce transfrontalier, c'est tout le secteur commercial du pays qui bénéficie d'un coup de pouce du gouvernement avec, à la clé, plusieurs accompagnements.

La dernière réforme en date

Le Togo se dote d'un portail numérique pour simplifier les échanges en matière de commerce international. C'est une nouvelle étape ainsi franchie dans la modernisation du commerce extérieur. Le portail Togo Trade se trouve donc être une plateforme numérique dédiée à l'information et à la facilitation des échanges commerciaux.

Il est accessible à tous, centralisant dorénavant toutes les procédures liées à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises. Togo Trade, accessible via l'adresse <https://togotrade.gouv.tg/>, est conçu pour être un guichet d'information unique, permettant aux opérateurs économiques, aux investisseurs ainsi qu'aux partenaires commerciaux d'accéder aux réglementations en vigueur en quelques mouvements, aux formalités administratives, aux exigences sectorielles applicables au commerce international.

Cette digitalisation marque une avancée significative pour l'environnement des affaires qui devient davantage, avec ce nouvel outil, plus transparent et compétitif. Elle donne un

nouvel élan à l'ambition du Togo de devenir un hub logistique et commercial en Afrique de l'Ouest.

Soutien au secteur privé pour dynamiser le commerce

Ce soutien se traduit par la volonté du gouvernement de créer une banque nationale d'investissement pour soutenir les Petites et moyennes entreprises (PME). Une fois mise en place, cette banque devra faciliter l'accès au financement, et agir comme un instrument de transformation économique. Elle pourrait aussi proposer des financements adaptés, participer au développement des secteurs stratégiques tels que le commerce et s'aligner sur les réformes visant à améliorer l'environnement des affaires au Togo.

Toujours dans le sens de l'accompagnement du secteur privé pour dynamiser le commerce international, l'on note la réforme de la CCI-Togo pour la rendre plus dynamique et inclusive.

La mise en place de cadres de concertation entre le secteur public et le secteur privé permet de maintenir les réflexions entre les parties prenantes pour dynamiser davantage le commerce et mieux positionner les produits togolais à l'international.

Meilleure intégration dans le commerce mondial

Les efforts fournis par le Togo favorisent une intégration harmonieuse du pays dans le commerce mondial et stimulent les exportations nationales. La diversification des produits exportés constitue aussi un axe majeur de cette politique. Aux côtés des produits traditionnels tels que le phosphate, le coton ou le clinker et autres,



Poste frontalier Togo-Bénin

position géographique stratégique et d'une vision économique tournée vers l'ouverture, il déploie des actions pour s'inscrire durablement dans les grandes chaînes de valeur mondiales.

La promotion du commerce international par le Togo doit en partie son essence à la modernisation des infrastructures logistiques du pays. Le Port autonome de Lomé, reconnu comme l'un des plus performants de la sous-région, constitue une véritable plateforme d'échanges reliant l'Afrique de l'Ouest aux marchés internationaux.

Au cours de l'année 2025, le port a confirmé son statut de leader régional avec des distinctions internationales majeures et un bilan 2024 solide : top 100 mondial selon le Lloyd's List 2025 ; trafic global ayant connu une progression, atteignant 30,6 millions de tonnes

Parallèlement, le gouvernement, sur demande du président du Conseil, Faure Gnassingbé, engage d'importantes réformes visant à améliorer le climat des affaires ; à simplifier les procédures douanières ; à réduire les délais administratifs ; à digitaliser les services...

En droite ligne de ces réformes, une plateforme a été mise en place par la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT). Elle permet aux opérateurs économiques d'effectuer gratuitement leur demande et de recevoir leur certificat d'origine uniquement en ligne. L'impact direct de cette réforme a été la réduction du délai d'obtention du document de 48 heures à moins de 5 heures en moyenne.

Une autre opération enclenchée par les pouvoirs publics et qui facilite le commerce international est la

originaux des documents de dédouanement contre un dépôt physique auparavant. Cela engendre une célérité dans le traitement des dossiers.

Il faudrait également à citer la réduction des délais de dépôt du manifeste. Le dépôt de manifeste dans le commerce international est la soumission d'un document récapitulant l'ensemble des marchandises chargées à bord d'un moyen de transport à destination d'un autre pays. La réforme permet aux consignataires de déposer le manifeste 24 heures avant l'arrivée du navire, la retombée est la réduction du délai à l'importation de 24 heures.

Au niveau de Lomé Container Terminal (LCT), la réduction des délais d'attente pour le passage au scanner qui fonctionne désormais 24

le Togo encourage la transformation locale et la valorisation des produits agricoles et industriels. Cette orientation permet de créer davantage de valeur ajoutée, de renforcer la compétitivité des entreprises locales et

marchandises, est d’une importance capitale. Moteur de développement économique, d’inclusion sociale et d’intégration, le commerce transfrontalier fait l’objet d’une attention particulière de la part du gouvernement, qui

vital pour un pays dont le dynamisme économique repose largement sur l’ouverture et la circulation des marchandises.

Un secteur en restructuration

Au Togo, le secteur

de la bête. Rien qu’en 2024, il a affiché une croissance significative, atteignant 16 % en 2024, avec une valeur ajoutée de 482,5 milliards FCFA. Une avancée majeure, fruit des différentes réformes impulsées dans

Au Togo, le commerce international n’est pas exempt de difficultés. Ces derniers sont relatifs aux coûts élevés et aux lenteurs des transports, au manque d’accès au financement pour les petites et moyennes entreprises. L’insuffisance des infrastructures, notamment énergétiques, et des procédures douanières toujours complexes pour certains entrepreneurs renforcent les difficultés. La pénurie d’informations sur les réglementations commerciales et la pression fiscale y participent également pour renforcer les difficultés.

Pour relever ces défis, le gouvernement met l’accent ces dernières années sur l’exonération de droits et taxes sur certains équipements agricoles, médicaux et de BTP. La réduction de l’impôt sur les sociétés (IS) à 27 % et des abattements pour les véhicules de tourisme participent également à



Trafic au Port autonome de Lomé

de générer des emplois durables.

La diplomatie économique joue, elle aussi, un rôle déterminant. À travers la signature d’accords commerciaux, la participation à des foires internationales et la promotion des zones de libre-échange, le Togo multiplie les opportunités d’accès à de nouveaux marchés. Cette ouverture maîtrisée renforce les échanges avec les partenaires régionaux et internationaux, tout en protégeant les intérêts nationaux.

Dans cette même logique, celle de mieux positionner le Togo dans le commerce international, un accent particulier est mis sur le commerce transfrontalier.

Le commerce transfrontalier en ligne de mire

Généralement, ce commerce se déroule au-delà des frontières et peut concerner les grandes entreprises ainsi que les petits commerçants. Ce commerce, facilité par l’existence d’une frontière terrestre ou d’un port qui sert de points d’entrée et de sortie des

n’hésite pas à intervenir pour faciliter la libre circulation des personnes et des biens.

tertiaire qui inclut le commerce international est le principal moteur de l’économie. Représentant

le secteur. Pour dynamiser le secteur du commerce dont le développement du pays



Image illustrative

Cette volonté du gouvernement d’accompagner le développement de ce commerce et d’en faire un véritable outil de développement se traduit ces dernières années par nombre de réformes. Avec ces nombreuses initiatives, le pays ne cesse de poursuivre son ascension parmi les économies les plus réformatrices du continent en donnant un nouveau souffle à son commerce transfrontalier, secteur

57 % du Produit intérieur brut (PIB), ce secteur joue un rôle crucial dans le développement économique et la création de richesse. Pour renforcer sa contribution au développement, plusieurs leviers sont actionnés ces dernières années par le gouvernement.

Bien que déficitaire car fortement dépendant des exportations essentielles, le secteur commercial du Togo reprend ces dernières années du poil

dépend, le gouvernement a entrepris ces dernières années plusieurs réformes. Un accent particulier est également mis sur le renforcement de la gouvernance économique, de l’éthique et de la transparence dans les marchés publics grâce à la digitalisation des procédures d’appel d’offres, renforçant ainsi la confiance des opérateurs économiques.

Quid des défis du commerce international ?

promouvoir les activités commerciales.

D’autres actions incluent le remplacement de certains impôts comme la patente par l’impôt sur le chiffre d’affaires. L’exonération d’impôt pour les nouvelles entreprises pendant les deux premières années contribue à donner un coup de pouce au commerce, en particulier au commerce international.

Caleb Akponou



Légendez en commentez la photo ci-dessus!



Il nous a été donné de constater que certains parents se livrent au vilain plaisir de se coucher dehors prétextant qu'il fait chaud dans la chambre. Cette pratique incivique empêche certaines filles de sortir et être utiles aux dragueurs. Conformément aux lois et règles en vigueur, les dragueurs condamnent avec la dernière énergie cette pratique qui doit cesser dès la publication de cette information . Nous vous remercions pour votre compréhension
Signé le directeur général

Le prix caché de la patience

Un Roi avait un serviteur masculin qui, en toutes circonstances lui disait toujours; Mon Roi, ne te décourage pas car *Dieu ne fait jamais d'erreurs. Un jour, ils sont partis chasser et un animal sauvage a attaqué le roi, le serviteur a réussi à tuer l'animal mais n'a pas pu empêcher sa majesté de perdre un doigt. Furieux et sans montrer de gratitude, le Roi a dit ; si Dieu était bon, je n'aurais pas été attaqué et perdu un doigt. Le serviteur répondit : 'malgré toutes ces choses, je ne peux que vous dire que Dieu est bon et tout ce qu'il fait est parfait, il ne se trompe jamais'. Indigné par la réponse, le roi ordonna l'arrestation de son serviteur. Pendant qu'il était emmené en prison, il a encore dit au roi : Dieu est bon et parfait. Un autre jour, le roi est parti seul pour une autre chasse et a été capturé par des sauvages qui utilisent les êtres humains pour le sacrifice. Sur l'autel, les sauvages ont découvert que le roi n'avait pas un doigt en place, il a été libéré parce qu'il n'était pas considéré comme "complet" pour être offert aux dieux. À son retour au palais, il ordonna la libération de son serviteur et dit; Mon ami, Dieu était vraiment bon avec moi. J'ai failli être tué mais faute d'un seul doigt, j'ai été lâché. Mais j'ai une question ; Si Dieu est si bon, pourquoi m'a-t-il permis de vous mettre en prison ? Son serviteur répondit; Mon roi, si je n'avais pas été mis en prison, je serais parti avec toi, et j'aurais été sacrifié, parce que je n'ai pas de doigt manquant. Tout ce que Dieu fait est parfait, il ne se trompe jamais. Souvent on se plaint de la vie, et des choses négatives qui nous arrivent, oubliant que tout arrive dans un but. Dieu sait pourquoi vous lisez ce message aujourd'hui, veuillez bénir quelqu'un avec lui en le partageant. Dieu est bon et parfait !! Mon cher ami, une bonne attitude déterminera ton altitude. Quand tu regardes ta vie, ta carrière, ton travail ou ta vie de famille, qu'en dis-tu ? Louez-vous Dieu ? Est-ce que vous blâmez le Satan ? Une bonne attitude envers Dieu le fait avancer en votre nom. Asseyez-vous et dites : Aujourd'hui, je suis reconnaissant d'avoir eu un sommeil paisible, je suis reconnaissante d'être en vie avec des possibilités, je suis heureux d'avoir un toit sur moi, je suis reconnaissants d'avoir un travail, je suis reconnaissantes d'avoir de la famille et des amis. Par-dessus tout, je suis reconnaissant d'avoir Dieu dans ma vie. Soyez bénis et ne soyez pas envieux ou choqué quand les autres prospèrent parce que vous ne savez pas ce qu'ils ont traversé pour y arriver (épreuve, épreuves et tribulation) alors remerciez Dieu pour ce que vous avez. "Peu est beaucoup quand Dieu est dedans. C'est bien avec la grâce de Dieu. Touchez la vie de quelqu'un avec ce message si Dieu est pour nous, qui peut être contre nous ? Arrêtez de lire si vous ne pouvez pas partager le message. Dieu t'a vu lutter contre quelque chose. Dieu dit que c'est fini. Une bénédiction arrive vers vous. Si vous croyez en Dieu, partagez ce message à 5 groupes WhatsApp différents, s'il vous plaît, ne l'ignorez pas, Dieu va arranger deux choses (GRANDES) en votre faveur. Si vous croyez en Dieu, arrêtez tout ce que vous faites et partagez-le. Demain sera le meilleur jour de ta vie.

Débat

Tu cries sur ta femme en public lors d'une cérémonie parce qu'elle a cassé par manque d'attention l'écran de ton téléphone d'une valeur de 350.000fcfa

Étonné et choqué de ta réaction, un Monsieur se lève et donne 500.000 Fcfa à ta femme devant tout le monde pour qu'elle puisse t'acheter un autre téléphone.

Le Monsieur écrit son numéro de téléphone à ta femme en lui demandant qu'au cas où l'argent ne suffirait pas, de l'appeler pour qu'il complète.

Chers amis :

D'abord toi Femme, accepterais-tu prendre cet argent de ce Monsieur ? Justifiez votre réponse

Et toi Homme, si c'était toi le mari, que ferais-tu ?

Débat ouvert

Combien de têtes ici

J'ai décidé d'oublier mon passé, alors si j'avais une dette envers quelqu'un,sachez que je ne m'en souviens plus
C'est le passé

Blagues	Quelques ambassades et consulats	Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé
"Un Vieux m'a demandé de vendre son coq pour lui à 1500f. J'ai pu vendre le coq à 3000f et je suis revenu dire au vieux que j'ai vendu le coq à 1250f . Le vieux m'a donné les 250f et commence à me bénir. "" tout ce que tu m'as fait, Dieu va te rembourser au centuple, même tes enfants et petits enfants vont récolter le fruits de tes actes. Dans toute ta vie tu rencontrera des gens qui vont t'aider de la même manière que tu viens de le faire. Les mots me manquent mais c'est Dieu seul qui pourra te payer. "" Je lui ai remis ses 250f plus les 1500f que j'avais prélevés. A cause de tes miettes tu veux maudire toute ma famille ?? Un vieux sorcier comme ça!	■ Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70 ■ Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32 ■ Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40 ■ Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94 ■ Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43 ■ Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25 ■ Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56 ■ Union Européenne; Tél: 22 53 60 00 ■ Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23 ■ Consulat de France; Tél: 22 23 46 40 ■ Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60 ■ Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30 ■ Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25 ■ Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63 ■ Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58 ■ Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35 ■ Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00 ■ Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31 ■ Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80 ■ Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11 ■ RDC; Tél: 90 08 38 53	AGENCE DE COMMUNICATION AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com Larry Event Day (LED) Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers SUPERS MARCHES A LOME CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche) LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43 FRUITS ET LEGUMES MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion) MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO) PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38 DANSE ET COURS DE ZUMBA AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919 COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél : 90 15 39 87 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél : 91 70 61 86 AVIATION AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99 COURRIER EXPRESS DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51) FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26 OPERATEURS TELEPHONIQUES MOOV :Tél. 22 20 13 20 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14 SANTE GENERALISTES DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72 OU MANGER ET DORMIR A LOME? RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80 HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél : 22 61 30 63 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11 MUSCULATION ET MASSAGE Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss); Tél : 90 04 76 60 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél : 22 35 18 28 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél : 22 71 49 70

Guinée/Elections

Les élections législatives et locales auront lieu le 24 mai

Deux mois après l'élection présidentielle qui a consacré la victoire de Mamadi Doumbouya, la transition politique en Guinée franchit une nouvelle étape institutionnelle. Par décret lu le vendredi 20 février à la télévision publique, les autorités ont fixé au 24 mai la tenue des élections législatives et locales, dans un contexte de recomposition progressive du paysage politique national.



Mamadi Doumbouya

Cette annonce s'inscrit dans la continuité du scrutin présidentiel du 28 décembre, à l'issue duquel Mamadi Doumbouya a été élu pour un mandat de sept ans avec 86,72 % des suffrages, face à une opposition jugée peu structurée. Ce scrutin

a officiellement mis fin à son statut de chef de la transition, amorcée après la prise du pouvoir par les militaires en septembre 2021, qui avait conduit à la chute de l'ancien président Alpha Condé. Depuis ce changement de

régime, les institutions avaient été profondément reconfigurées. Le Parlement avait été dissous et remplacé par le Conseil national de transition (CNT), chargé d'assumer les fonctions législatives en attendant le retour à un ordre constitutionnel complet. La fixation d'échéances législatives et locales apparaît ainsi comme un jalon stratégique dans le processus de normalisation institutionnelle engagé par les autorités. Au-delà de la dimension organisationnelle, ce calendrier électoral revêt

une portée politique majeure. Il vise à restaurer la légitimité des institutions représentatives et à structurer un nouveau jeu politique, après plusieurs années de gouvernance transitoire dominée par les militaires. Pour le pouvoir, il s'agit également de démontrer, tant à l'opinion nationale qu'aux partenaires internationaux, sa volonté affichée de refermer le cycle de transition et de stabiliser durablement l'architecture institutionnelle. Reste que l'enjeu dépasse la simple tenue des scrutins. La crédibilité du processus

électoral, la participation des forces politiques et les garanties d'inclusivité seront déterminantes pour ancrer cette nouvelle séquence démocratique. À mesure que l'échéance du 24 mai approche, la Guinée entre ainsi dans une phase décisive : celle de la reconstitution d'un Parlement élu et d'institutions locales légitimes, conditions essentielles pour consolider le retour à la normalité constitutionnelle après plus de quatre années de transition politique.

T.M.

Somaliland/Diplomatie

Le Somaliland propose un accès exclusif à ses minerais et à ses bases militaires aux USA

En quête de reconnaissance internationale depuis plus de trois décennies, le Somaliland intensifie sa diplomatie stratégique en proposant aux États-Unis un accès privilégié à ses ressources minières et, potentiellement, à des installations militaires sur son territoire. Une initiative qui traduit la volonté d'Hargeisa de transformer son statut géopolitique en levier d'influence.

République autoproclamée depuis 1991 après sa sécession de la Somalie, le Somaliland demeure largement non reconnu par la communauté internationale. La reconnaissance officielle par Israël, fin 2025, a néanmoins constitué un tournant diplomatique majeur, suscitant à la fois

espoirs à Hargeisa et vives protestations à Mogadiscio, qui continue de revendiquer sa souveraineté sur ce territoire. Dans ce contexte, Khadar Hussein Abdi, ministre de la présidence, a indiqué que les autorités somalilandaises étaient prêtes à accorder des exclusivités minières à Washington, tout en se disant ouvertes à l'idée d'accueillir des bases militaires américaines. Une proposition qui s'inscrit dans une logique d'échanges géopolitiques : reconnaissance politique contre accès stratégique et économique. Le sous-sol du territoire, selon son ministère de

l'Energie et des Mines, recèlerait des minerais critiques tels que le lithium, le tantale, le niobium ou encore le coltan, ressources particulièrement convoitées dans un contexte de transition énergétique



Abdirahman Mohamed Abdullahi, président du Somaliland

mondiale et de compétition technologique accrue. Le président Abdirahman

Mohamed Abdullahi, dit « Irro », a par ailleurs évoqué ces dernières semaines la possibilité d'un accès privilégié à ces ressources pour Israël, dans le cadre d'un futur partenariat stratégique. Au-delà des ressources, la position géographique du Somaliland constitue un atout central. Situé à proximité du détroit stratégique de Bab el-Mandeb, entre la mer Rouge et le Golfe d'Aden, le territoire se trouve sur l'une des routes maritimes les plus fréquentées au monde, reliant l'océan Indien au canal de Suez. Les États-Unis disposent déjà d'une base navale à

Djibouti, renforçant l'intérêt stratégique potentiel d'une présence élargie dans la zone.

Si certains élus américains, dont le sénateur Ted Cruz, plaident pour une reconnaissance officielle, la position de Washington reste prudente. Interrogé après la reconnaissance israélienne, le président Donald Trump a évoqué une possibilité d'examen, sans engagement formel. Pour Hargeisa, l'enjeu est désormais clair : convertir ses atouts géostratégiques et miniers en reconnaissance politique durable sur la scène internationale.

T.M.

Cameroun / Transfert de migrants

Les USA soupçonnés d'expulser des migrants vers le Cameroun

Dans sa politique offensive contre l'immigration irrégulière, l'administration de Donald Trump semble avoir franchi un nouveau seuil. Des ressortissants africains ont récemment été transférés des États-Unis vers le Cameroun, dans des conditions qui suscitent de vives interrogations. En toile de fond : des soupçons d'accords discrets mêlant incitations financières, facilités de visas et coopération sécuritaire.

Selon plusieurs enquêtes concordantes, des migrants originaires notamment d'Angola, du Ghana, de la République démocratique du Congo ou encore du Zimbabwe ont été expulsés vers Yaoundé, alors même qu'ils ne sont pas citoyens camerounais. Cette pratique relèverait d'une politique dite de « déportation vers des pays tiers », visant des personnes

que Washington estime difficiles à renvoyer vers leur pays d'origine. Des révélations font état de transferts opérés sans transparence sur l'existence d'accords formels entre Washington et Yaoundé. L'agence Reuters a notamment rapporté que certains migrants, pourtant protégés juridiquement contre un renvoi vers leur pays d'origine, n'auraient découvert leur destination qu'au moment de l'embarquement. À leur arrivée au Cameroun, plusieurs d'entre eux auraient été placés en détention, selon des organisations de défense des droits humains qui dénoncent un risque de refoulement et de pressions pour accepter un retour

forcé. L'affaire a également provoqué des tensions à Yaoundé. Des journalistes enquêtant sur la présence de ces migrants ont été brièvement interpellés, signe d'un climat de forte sensibilité politique autour du dossier. Pour certains analystes, ces opérations illustrent une diplomatie migratoire transactionnelle : en échange de l'accueil de migrants expulsés, des États africains bénéficieraient d'avantages financiers, de visas ou de formes d'appui sécuritaire.

Washington, de son côté, affirme agir dans le strict respect du droit migratoire américain. Mais la controverse dépasse la seule légalité formelle. Des

experts évoquent une « zone grise » diplomatique où des personnes protégées contre un renvoi direct se retrouvent transférées vers des pays tiers, parfois fragiles sur le plan institutionnel. Le parallèle avec l'accord migratoire conclu entre le Royaume-Uni et le Rwanda s'impose. À l'époque, Londres avait défendu le transfert de demandeurs d'asile vers Kigali pour y traiter leurs dossiers, au nom de la dissuasion et du contrôle des flux. L'initiative avait suscité une levée de critiques internationales, accusée d'externaliser les responsabilités en matière d'asile. Les expulsions américaines vers des pays africains semblent aujourd'hui prolonger, sous

une autre forme, cette logique. Au-delà du cas camerounais, plusieurs questions demeurent. L'accueil de migrants expulsés constitue-t-il une coopération souveraine ou une délégation controversée d'obligations internationales ? Les accords en jeu reposent-ils sur des bases juridiques transparentes ? Et quelles garanties effectives sont offertes aux personnes transférées ?

À travers ces arrangements, c'est une nouvelle géopolitique des migrations qui se dessine, où les flux humains deviennent un instrument de négociation. Reste à savoir à quel prix diplomatique et humain.

T.M.

Togo / Équipe nationale de football

Patrice Neveu pour relever les défis

La Fédération togolaise de football (FTF) a procédé, jeudi 19 février 2026, à la désignation d'un nouveau sélectionneur national pour l'équipe A. Il s'agit du Français Patrice Neveu. Ce dernier, fort de son expérience, a pour mission de qualifier le pays pour les prochaines compétitions continentales et internationales.

publics de doter les Éperriers d'un encadrement technique de très haut niveau, à même de relever les défis qui attendent la sélection nationale sur la scène africaine et internationale », a communiqué la FTF.



Selon la FTF, ce choix est le résultat d'une consultation de plusieurs profils disposant de solides expériences dans le milieu du football de haut niveau. « Tout au long de ce processus, les critères de compétence, d'expérience et de vision stratégique ont été au cœur de l'évaluation des profils », a mentionné Col Kossi Akpovy, président de la FTF, avant d'ajouter : « Le choix de monsieur Patrice Neveu s'explique par les compétences techniques et tactiques, sa longue et riche expérience du haut niveau et sa fine connaissance de l'environnement du football africain ».

En effet, le choix de M. Neveu pour entraîner l'équipe A de la sélection nationale de football n'est pas le fruit d'un hasard, mais d'un travail conjoint mené par la FTF avec le ministère délégué chargé de la Jeunesse et des Sports.

« Cela reflète la volonté commune des instances sportives et des pouvoirs

Aussi précise-t-elle que le nouveau sélectionneur national est attendu à Lomé dans les tout prochains jours, afin de finaliser les termes de son contrat de travail.

Pour ce faire, les instances dirigeantes du football entendent fournir dans les jours à venir plus d'informations sur le profil du nouvel entraîneur et sa prise de fonction.

Qui est Patrice Neveu ?
Entraîneur de football français, Patrice Neveu est né le 29 mars 1954. Avant de devenir entraîneur, il a également fait carrière comme joueur professionnel de football.

Comme entraîneur, il a eu à diriger plusieurs clubs et sélections nationales. Il s'agit notamment du Congo, de la Mauritanie, d'Haïti, de la Guinée et du Gabon. Il a entraîné des clubs en France, en Tunisie, en Égypte et en Chine.

Jeux paralympiques au Togo

Fin de la compétition nationale

Les jeux nationaux paralympiques se sont déroulés du 18 au 19 février 2026 au stade de Kégué à Lomé. Ayant regroupé les athlètes venus de toutes les régions du Togo, ces jeux se sont déroulés en présence d'Abdul-Fahd Fofana, ministre délégué en charge du Sport.

Sur la piste de course du terrain de Kégué, les athlètes ont rivalisé d'ardeur dans différentes disciplines, notamment : le lancer de poids, le javelot et la course.

Dans la catégorie F56/57 au lancer de poids hommes, Sibabi Moudachirou a décroché l'or avec un jet de 9,10 m, devant Idrissou Taofic (8,06 m). Il a également remporté l'or au javelot avec 20,1 m et au disque avec 22,23 m. En powerlifting (90 kg), il a obtenu l'argent après avoir soulevé 115 kg.

Au saut en hauteur, Kansa Ayao a remporté l'or. Sur 1500 m (T12, T13 et T37), Akouta David a signé la meilleure performance en 5 min 14 s. Hayibo Agossou s'est imposé sur 1500 m T46/47. Bignaga Emmanuel a gagné le 100 m T11. Au lancer de poids F11/12, Bakaola Abass a pris l'or, tout comme Ewassidema Tchaesso en F40/41.

Chez les dames, Kabissa Kouméalo a dominé la discipline du lancer de disque F56/57, devant Boukpepsi Pyalo. Elle a également remporté l'or au lancer de poids F56/57, suivie de Dadzie Adjo. Assih Gloria s'est imposée au poids F12. Au javelot F57,

Gbogban Eya a décroché l'or, devant Kabissa Kouméalo.

Au niveau des femmes, Noumédou Akouvi Héna, handicapée visuelle, est arrivée en première place au 100 m.

« Je suis très contente. J'ai travaillé pour ça et je le mérite », s'est-elle réjouie. Fier de la réussite de cette compétition nationale, Marc Analème, président de la Fédération togolaise

En allant dans cette sphère, c'est le drapeau national qui sera hissé, a expliqué M. Analème.

De son côté, Abdul-Fahd Fofana, ministre délégué en charge du Sport, n'a pas manqué de témoigner sa gratitude à la Festopa et de réitérer le soutien du gouvernement à accompagner le sport paralympique. « Comme vous le savez, nos politiques



des sports paralympiques (Festopa), n'a pas manqué de s'en féliciter. Pour lui, les Jeux paralympiques sont non seulement une vitrine pour les para-athlètes, mais ils permettent également aux jeunes de ne pas prendre leur handicap pour une fatalité.

« Ces sports, destinés aux personnes handicapées, contribuent à leur épanouissement, à leur inclusion sociale et à leur visibilité. À travers leur visibilité, ils font également la visibilité de notre pays parce que nos para-athlètes sont appelés à se faire valoir sur le plan régional, continental et international.

de développement, qu'elles soient sociales, économiques ou sportives, ne veulent laisser personne pour compte », a-t-il réitéré.

Qu'est-ce que le sport paralympique ?
Ensemble des disciplines sportives destinées aux athlètes vivant avec un handicap, le sport paralympique, en fonction de la discipline, peut être pratiqué sur le terrain, dans l'eau ou sur la neige. Au Togo, le sport paralympique joue un rôle clé dans la promotion de l'inclusion des personnes vivant avec un handicap et la sensibilisation à la diversité et à l'égalité.

Caleb Akponou

D1 Lonato

Reprise des hostilités après la trêve

Après trois (3) semaines d'arrêt suite à la phase aller, le championnat national de football de première division a repris les 21 et 22 février 2026. Cette reprise comptant pour la phase retour apparaît comme décisive pour toutes les équipes.

Pour les premières journées de la phase retour, sept (7) confrontations sont au programme : il s'agit des matchs entre ASCK FC-Dyto FC, Semassi-Espoir de Tsévié, Gomido-AC Barracuda, AS Tambo-Entente II, AS Binah-AS

Gbohloesu et Unisport-Kakadi FC. Durant cette phase retour, l'objectif est clair pour les équipes engagées en fonction de leur classement. Pour les équipes en tête de classement, il sera question de maintenir leur position de leader et pour les équipes en bas du tableau, de lutter pour éviter la relégation.

En ce qui concerne les arbitres qui ont été au centre des controverses lors de la phase aller, il sera

question de maintenir le cap du professionnalisme et de l'impartialité durant cette seconde phase du championnat.

À la phase aller, les deux premières places revenaient respectivement à l'ASCK avec 30 points et à L'Asko de Kara avec 28 points. Pendant ce temps, l'AS OTR (12 points) et l'AS Binah (7 points) se partageaient les deux dernières places.

Caleb Akponou

Production du cacao

Le Togo, premier pays à signer le nouvel accord international de 2026

Lors de la Conférence des Nations unies sur le cacao, organisée par la Cnuce/UNCTAD et à la 40^e session extraordinaire du Conseil international du cacao (ICCO) à Genève le 13 février 2026, le Togo représenté par le Comité de coordination des filières café et cacao (CCFCC), a signé le nouvel accord international sur le cacao 2026.

Le Togo, conduit par L'enseigne Gouthon, secrétaire général du CCFCC, s'est distingué comme premier pays signataire du nouvel accord international sur le cacao, avant des pays comme la Côte d'Ivoire et

le Nicaragua. Ce nouvel accord qui succède à celui qui date de 2010, fixe de nouvelles priorités mondiales pour le secteur : assurer un revenu vital aux producteurs, promouvoir la transformation locale et la durabilité économique, sociale et environnementale, et lever les barrières à l'investissement dans la filière cacao.

L'entrée en vigueur requiert le dépôt d'instruments de ratification par au moins deux États membres. Ce

cadre remanié reflète l'ambition des pays producteurs d'accroître leur rôle dans la gouvernance internationale du cacao.

La production de cacao au Togo, bien que modeste (environ 24 000 tonnes exportées en 2024-2025) comparée à ses voisins, est une filière de rente stratégique en nette hausse, concentrée dans la région des Plateaux. Elle bénéficie d'une dynamique de relance, notamment grâce à la promotion de la cacaoculture biologique,



Des producteurs de cacao au Togo

la modernisation des techniques (hybrides) et l'agroforesterie. Après une baisse en 2021, les exportations de cacao ont connu une

forte progression en 2023 et 2024 (près de 24 000 tonnes exportées en 2024-2025 contre 5 500 tonnes en 2022).

La rédaction

Au Togo

La lutte contre les produits nuisibles se poursuit dans les Savanes

Le gouvernorat de la région a procédé le samedi 21 février à la destruction publique d'une quantité de boissons frelatées, saisies lors d'opérations menées dans plusieurs localités.

En tout, 9300 litres de sodabi et 332 cartons de boissons en bouteilles et sachets, saisis entre le 1er novembre 2025 et le 21 janvier 2026, ont été détruits publiquement sous la supervision des Forces de l'ordre. L'objectif, a expliqué le préfet de Tône, Ouro-Gouroungou, représentant le gouverneur, est de protéger la santé des populations et de prévenir les risques liés à la consommation de produits frelatés.

"Cette opération ne vient pas freiner le commerce de nos frères et sœurs,



mais nous évite le danger en préservant notre santé, afin de nous garantir une meilleure espérance de

vie", a souligné le maire de la commune de Tône 1, Melaine Lene. Pour rappel, cette nouvelle

destruction, qui constitue l'acte 4, s'inscrit dans le cadre des dispositions prises par le gouvernorat.

République Togolaise

Lutte contre le terrorisme : le Togo harmonise ses procédures judiciaires

La capitale togolaise a abrité la semaine dernière (du mercredi 18 au vendredi 20 février) une rencontre des experts de quatre pays (Togo, Ghana, Bénin et Côte d'Ivoire) consacrée à l'élaboration de Procédures opérationnelles standardisées (POS) sur la collecte, la préservation et le partage des informations recueillies en zones de conflits.

Les travaux, qui s'inscrivaient dans le cadre du projet « Renforcement de la chaîne pénale dans la lutte contre le terrorisme dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest », ont réuni les acteurs de la chaîne pénale impliqués dans la lutte antiterroriste.

Pendant trois jours, les participants ont examiné les mécanismes de collecte, d'enregistrement, de conservation et de transmission des données issues des opérations sur le terrain. Les échanges ont permis d'identifier les défis liés à la gestion des scènes d'incident, à la sécurisation des preuves et au respect de la chaîne de traçabilité, essentielle à la recevabilité des éléments devant les juridictions compétentes. La démarche vise à renforcer la coopération militaro-judiciaire, à fluidifier le partage

sécurisé de l'information et à garantir des poursuites pénales plus efficaces.

« Ces échanges entre experts contribuent à l'amélioration de la coopération militaro-judiciaire et policière en matière de lutte antiterroriste au Togo », a souligné le secrétaire général du ministère en charge des Droits humains, Anathère Talim.

Mis en œuvre par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) avec l'appui financier de

l'Union européenne (UE), le projet « Renforcement de la chaîne pénale dans la lutte contre le terrorisme dans

d'Afrique de l'Ouest face à la menace terroriste, en dotant les États d'outils opérationnels adaptés aux



les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest » entend consolider la réponse des pays côtiers

exigences contemporaines de la justice pénale.

République Togolaise



Sécurisé. Rapide. Toujours avec vous

Votre partenaire de confiance en Mobile Money

Télécharge la Super App
Mixx Togo



ou tapez le

***145#**



IB Bank Togo
Banque émettrice

